



PROGRAMME
CORRESPONDANCE
PEINE DE MORT



AGIR AVEC L'ACAT

Correspondre avec un condamné à mort aux États-Unis

Depuis trente ans, l'ACAT-France organise la mise en correspondance de ses adhérents avec des condamné.e.s à mort qui en font la demande.

CORRESPONDRE, C'EST UN ENGAGEMENT CONCRET DE SOLIDARITÉ

Détenus de nombreuses années dans l'attente de leur exécution, les condamné.e.s à mort souffrent de l'isolement et de ne plus être reconnu.e.s comme des êtres humains.

Plusieurs adressent régulièrement des demandes de correspondances à l'ACAT-France. Une correspondance suivie est un soutien moral inestimable pour ces condamné.e.s. Mais c'est aussi une expérience riche et unique pour toutes les personnes qui s'engagent dans ces échanges.

Au 1^{er} septembre 2022, les États-Unis étaient au 9^e rang mondial en nombre d'exécutions, derrière la Chine (chiffres maintenus secret d'État), l'Iran, l'Égypte, l'Arabie Saoudite, la Syrie, la Somalie, l'Irak et le Yémen.

Les juridictions militaire, fédérale et de 27 États fédérés continuent de prévoir ou d'appliquer la peine de mort. Au **1^{er} janvier 2022, il y avait 2436 personnes dans le couloir de la mort**. Le nombre d'exécutions recule chaque année, mais lentement : 11 en 2021 contre 43 en 2011. Au 1^{er} septembre 2022, 190 condamnés à mort avaient été innocentés depuis 1973 et **1540 personnes** avaient été **exécutées depuis la fin du moratoire en 1976**.

Entre la condamnation, les procédures d'appel et l'exécution, il s'écoule de nombreuses années. **En moyenne, les condamnés à mort passent plus d'une décennie en prison avant d'être exécutés** ; dans certains cas, cela va au-delà de 20 ans. À l'inverse, les personnes qui ont été condamnées après 1996, ont vu leurs possibilités d'appel limitées et elles ont de ce fait moins de temps pour organiser leur défense et risquent des exécutions plus rapides.

Les conditions de détention dans le couloir de la mort, malgré des différences notables d'un État à l'autre, sont très dures. De nombreuses personnes condamnées à mort passent plus de **20 heures par jour à l'isolement**, sont exclues des programmes d'éducation et de travail. Toute la sécurité autour d'elles est renforcée, les visites et les promenades sont limitées. Dans certains États, comme le Texas, **tout contact physique est proscrit**, les visites ont lieu derrière une vitre. **Beaucoup sont rejetées par leur famille et leurs proches**.

EN QUELQUES CHIFFRES

27

États appliquent encore la peine de mort, au 1^{er} janvier 2022

2436

couloirs de la mort, au 1^{er} janvier 2022

11

exécutions en 2021

« TÉMOIGNAGE D'UN CONDAMNÉ À MORT

Cette maison de la torture est un obscur secret : la façon dont les prisonniers sont traités est inhumaine et les responsables ne veulent pas que les informations filtrent. Ils ne veulent pas que vous voyiez comment ce confinement solitaire prolongé continue à briser les esprits, les corps et les âmes de tous ces prisonniers contraints de souffrir dans une cellule de 2,7 m sur 3,6 m, 22 heures par jour, pour le restant de leur vie. (...) une situation si terrible qu'un de mes amis proches a été brisé par cet enfer et a choisi de se désister de ses appels pour se porter volontaire à l'exécution. » « Un individu condamné à mort est considéré comme un sous-homme (...). Quand je repense à mes débuts dans le couloir de la mort au Texas, par moments je commençais vraiment à croire ce mensonge. (...) Puis je me suis mis à écrire, à me faire des amis et à créer des liens durables, j'ai entrevu le mensonge caché derrière tout ça. Je suis humain et je mérite de vivre. Ma valeur transparait dans les lettres que mes précieux amis m'envoient. »

Charles Flores



À SAVOIR AVANT DE S'ENGAGER

Pour s'engager, il faut :

- être majeur(e) ;
- **pouvoir communiquer en anglais** ou, plus rarement, **en espagnol**. Si vous ne maîtrisez pas bien la langue, il est possible de solliciter des proches ou connaissances avec qui vous partagerez ainsi un peu de ces échanges ;
- **s'engager dans la durée et écrire de façon régulière** (en moyenne une fois par mois), même lorsque la personne détenue est moins assidue (en perte de moral au fil des recours juridiques par exemple) : il y a une responsabilité importante vis-à-vis de cette dernière pour qui les courriers représentent souvent l'unique lien avec l'extérieur ;
- **être conscient.e que bien souvent cette correspondance peut être interrompue par l'exécution de la personne avec laquelle se sont noués des liens affectifs forts.**

LE PARTAGE EN RÉSEAU

Fin août 2022, environ 400 adhérents, sympathisants et groupes ACAT entretenaient des échanges réguliers avec 237 condamnés à mort (10 % du total des condamnés aux États-Unis).

Le réseau reçoit des informations :

- **sur les correspondances :**

l'ACAT-France envoie les conseils utiles, les informations sur les évolutions dans les couloirs de la mort, relaie des témoignages ou des vidéos, facilite des contacts pour le partage d'expérience entre membres, organise des journées de rencontre, etc.

- **sur les alertes exécution :**

l'ACAT-France envoie une annonce lorsqu'une date d'exécution d'une personne condamnée à mort parrainée est annoncée afin que les membres du réseau puissent la soutenir et parfois son (ses) parrain(s) / marraine(s) en leur écrivant ou en organisant des veillées de prières. En moyenne, il y a 3 à 5 annonces par an.

COMMENT S'INSCRIRE

Pour vous inscrire au réseau de soutien aux condamné.e.s à mort aux états-unis, retournez le bulletin d'inscription ci-contre :



PAR MAIL

correspondance-usa@acatfrance.fr



PAR COURRIER

ACAT-France / Vie militante / Correspondance USA
7, rue Georges Lardennois 75019 Paris

BULLETIN D'INSCRIPTION

Correspondance condamnés à mort aux États-Unis

Date

Nom, Prénom

E-mail

Tél

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Je déclare sur l'honneur que je suis majeur

Je m'inscris :

à titre individuel

pour mon groupe ACAT :

Autre(s) personne(s) référente(s) :

Je corresponds en :

Anglais

Espagnol

Important : 95 % des détenus en attente de correspondant parlent anglais uniquement.

Nous respectons vos données personnelles. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont destinées aux services de gestion et aux tiers mandatés par l'ACAT-France à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées et pour l'envoi de votre reçu fiscal. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez demander à ce qu'elles ne soient pas communiquées à d'autres organismes. Pour toutes ces demandes, contactez l'ACAT-France : 0140404243 / dpo@acatfrance.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

Consulter la page de notre site web dédié
à la correspondance avec les condamnés à mort :

www.acatfrance.fr/agir-pour-condamne-a-mort

POUR NOUS CONTACTER

Nous envoyer un mail : correspondance-usa@acatfrance.fr

Nous écrire : ACAT-France / Vie militante / Correspondance USA
7, rue Georges Lardennois 75019 Paris



ACAT-France. 7 rue Georges Lardennois 75019 Paris, France
+33 1 40 40 42 43 • acat@acatfrance.fr

 @ACAT_France  ACAT France

 acat_france  @acat_france

www.acatfrance.fr

